

Objectifs

1. Connaître les attributions sociales et économiques du CSE
2. Apprécier la situation économique de l'entreprise et son environnement
3. Acquérir les notions comptables et financières de base
4. Être en mesure d'argumenter et de dialoguer avec l'employeur

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Parler français

Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

Durée

1 jours soit 7 heures

Intervenant

Juriste en droit social

Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

Tarif

Intra : 1 590 € nets / groupe
(+ frais pour la province en présentiel)
Inter : 590 € nets / personne
Inter Visio : 490 € nets / personne

Financement

Financement par le CSE

Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.
Invitation envoyée au préalable à chaque participant.
Support de formation envoyée à l'issue de la formation

Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

Programme :

Le préambule

La présentation du CSE

La composition et l'organisation

Les titulaires et suppléants

La présidence

Le rôle des membres du bureau (secrétaire, trésorier et adjoints)

Autres représentants du personnel

Le fonctionnement

L'ordre du jour

Les réunions

Le procès-verbal

Le règlement intérieur

Les commissions

Les moyens

Les heures de délégation

Les budgets

Les modes de communication

La formation

Les attributions

La compétence générale

Les réclamations individuelles et collectives

Le rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Les consultations obligatoires et ponctuelles

La base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)

La gestion des activités sociales et culturelles (ASC)

Les expertises

Les cas de recours

La désignation

La prise en charge financière

La statut des membres

La durée et le renouvellement des mandats

La protection en cas de licenciement